

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 FEVRIER 2019

L'an deux mil dix-neuf, le jeudi vingt-et-un février à dix sept heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Eric GAY, Maire.

Date de la convocation : 14 février 2019

Etaient présents :

M. GAY	Eric	Maire	M. BERTHELOT	Olivier	Conseiller municipal
M. LECOURIEUX	Eddie	1 ^{er} adjoint	M. PATIES	Frédéric	Conseiller municipal
Mme LOGOLOGOFOLAU	Ana	2 ^{eme} adjoint	M. MARTIN	Philippe	Conseiller municipal
M. DELADRIERE	Bernard	3 ^{eme} adjoint	M. PERRIN	Florent	Conseiller municipal
M. PELAGE	Maurice	5 ^{eme} adjoint	Mme TU	Marie-Thérèse	Conseillère municipale
Mme KATE	Marie-Hélène	6 ^{eme} adjointe	Mme PAAGALUA	Francesca	Conseillère municipale
Mme VERGER	Claudine	8 ^{eme} adjoint	Mme RIVIERE	Monique	Conseillère municipale
M. RAVUT	Alain	Conseiller municipal	M. AUSU	Paul	Conseiller municipal
M. GUEPY	Guy	Conseiller municipal	Mme JANDOT	Monique	Conseillère municipale
M. ESPOSITO	Armand	Conseiller municipal	M. LAUBREAUX	Patrick	Conseiller municipal
Mme SANMOHAMAT	Rusmaeni	Conseillère municipale	M. CHARLES	Pierre-Henry	Conseiller municipal
Mme JALABERT	Nadine	Conseillère municipale	M. PIDJOT	Romuald	Conseiller municipal
Mme MOTUHI	Fémia	Conseillère municipale	M. BOANO	Jean-Irénée	Conseiller municipal

Représentés :

Mme Pascale POANIEWA (procuration donnée à Maurice PELAGE)
M. Claude SAKOUMORY (procuration donnée à Ana LOGOLOGOFOLAU)
M. Jean-Jacques AFCHAIN (procuration donnée à Rusmaeni SANMOHAMAT)
Mme Vaea FROGIER (procuration donnée à Eddie LECOURIEUX)
Mme Valérie BOLO (procuration donnée à Nadine JALABERT)
Mme Héléna MALAVAL (procuration donnée à Patrick LAUBREAUX)

Absents :

Mme Lindsay AMOSALA
M. Léonard SAM
Mme Célestine VILI

formant la majorité des membres en exercice.

* * * *

Conseillers en exercice	:	35
Conseillers présents	:	26
Nombre de votants	:	32

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17 heures 00.

Mme Francesca PAAGALUA est désignée Secrétaire de séance.

Ordre du jour

- Délibération n°01/19/II du 21 février 2019 : « **Relative au Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2019** ».

Il est pris acte que le débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2019 s'est appuyé sur le rapport d'orientation budgétaire 2019, annexé au rapport de présentation, et qu'il s'est déroulé dans les conditions prévues par l'article L.212-1 du code des communes de la Nouvelle-Calédonie.

- Délibération n°02/19/II du 21 février 2019 : « **Habilitant le Maire à signer l'avenant n°1 au Contrat de Vente d'Eau en Gros avec le Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa et la Calédonienne des Eaux** ».

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

Il convient de noter que M. Florent PERRIN s'est absenté de la séance et n'a donc pas pris part au vote.

- Délibération n°03/19/II du 21 février 2019 : « **Autorisant la cession au profit des conjoints VIARD et COURBAIN du lot n°10 du lotissement "Les Bougainvillées", sis à Boulari** ».

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

Il convient de noter que M. Maurice PELAGE s'est absenté de la séance et n'a donc pas pris part au vote.

- Délibération n°04/19/II du 21 février 2019 : « **Autorisant l'acquisition par la Ville du Mont-Dore des lots n°145 pie et 146 pie du lotissement SC famille Louis GALINIE, sis à Robinson** ».

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

- Délibération n°05/19/II du 21 février 2019 : « **Autorisant l'acquisition à titre gratuit par la Ville du Mont-Dore des voiries et de divers délaissés du lotissement les Allées d'Algaoué (SIC), sis à Saint-Michel** ».

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

- Délibération n°06/19/II du 21 février 2019 : « **Habilitant le Maire à signer une convention de prestation de service avec la province Sud** ».

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

Il convient de noter le retour de M. Maurice PELAGE qui a pris part au vote de la présente délibération et aux suivantes.

- Délibération n°07/19/II du 21 février 2019 : « **Habilitant le Maire à signer une convention avec l'Association pour l'Accès au Droit et l'Aide aux Victimes (A.D.A.V.I.) et à lui verser une subvention pour l'exercice 2019** ».

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

Il convient de noter le retour de M. Florent PERRIN lors de la rétrospective de fin de séance.

Le Maire,


Eric GAY

